

COMMUNE DE FIRMINY
Délibération n°2023-373
Référence Nomenclature n°7.1

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE DE FIRMINY

Direction en charge : Ressources et appuis fonctionnels
Service en charge : Finances & Prospectives budgétaires

OBJET : Budget Ville 2023 – Décision modificative n°1

Vu la délibération n°2023-97 du Conseil Municipal en date du 28 Mars 2023 approuvant le budget primitif de l'année 2023,
Considérant que compte tenu des besoins observés sur le Budget de la Ville et notamment les revalorisations gouvernementales relatives aux traitements des rémunérations des agents communaux et aussi des impacts liés aux coûts de l'énergie, il y a lieu d'intégrer ces éléments au Budget de la Ville en proposant une décision modificative n°1 telle que rapportée en annexe.

Il est proposé au Conseil Municipal de bien vouloir :

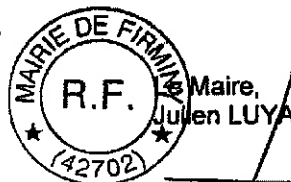
- Approuver la Décision modificative n°1 pour le budget 2023 de la Ville telle que rapportée en annexe,
- Autoriser Monsieur le Maire à procéder aux écritures comptables correspondantes,
- Donner tous pouvoirs à Monsieur le Maire ou à son représentant à prendre toutes les mesures ainsi qu'à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'Unanimité,

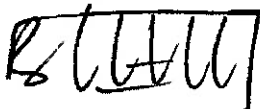
- **APPROUVE** la Décision modificative n°1 pour le budget 2023 de la Ville telle que rapportée en annexe,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à procéder aux écritures comptables correspondantes,
- **DONNE** tous pouvoirs à Monsieur le Maire ou à son représentant à prendre toutes les dispositions ainsi qu'à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

Pour extrait conforme, fait à Firminy, le 05 Décembre 2023

Le Secrétaire de Séance,
Daniel LOMBARDIN



Certifié exécutoire compte tenu de sa publication
en date du 11/12/23
Pour le Maire et par délégation,
Le Directeur Général des Services
S. BELAÏDI



Conformément aux articles R 421-1 et suivants du Code de Justice Administrative, la présente délibération pourra faire l'objet d'un recours gracieux devant l'autorité territoriale ou d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Lyon dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication, soit par voie postale au 184 rue Duguesclin - 69003 LYON ou par voie dématérialisée via l'application « Télérecours citoyens » sur le site www.telerecours.fr.

DEPARTEMENT DE LA LOIRE
ARRONDISSEMENT DE SAINT-ETIENNE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE DE FIRMINY

SEANCE DU MARDI 05 DECEMBRE 2023

Budget Ville 2023 – Décision modificative n°1

Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué par Monsieur le Maire, le Mardi 28 Novembre 2023, s'est réuni Salle du Conseil en Mairie de Firminy, le Mardi 05 Décembre 2023 à 18 heures, sous la présidence de Monsieur Julien LUYA, Maire de la Ville de FIRMINY.

PRESENTS :

M. LUYA Julien, M. CHALAND Christophe, Mme SUZAT GIULIANI Eveline, M. CELLE Denis, Mme MOUNIER Béatrice, M. MADON Patrick, Mme GUILLOT Laëtitia, M. MAZARI Nabil, Mme GIL Nathalie, M. ROBERT Loïc, Mme DREVET Leslie, Mme COLOMBET Lyla (à partir de 18 h 22), M. CHANUT Robert, M. ZEDDA Marc, Mme CAMOSSO Jacqueline, M. GRANGE Gaëtan (à partir de 20 h 05), Mme MAISONNEUVE Marie, M. TABELLION Patrick, M. VALLER Daniel, M. BERTOLETTI Christiane, M. LEVET Vincent, Mme ROCHE PINEL Arlette, M. LOMBARDIN Daniel, M. DUMOND Jean-Claude (à partir de 18 h 12), Mme PORTAILLER Chantal, M. PETIT Marc, Mme PERRON Julie, Mme GIBERNON Danielle, M. CHARTRON Jean-Paul, Mme TAING Claire (à partir de 18 h 17).

POUVOIRS : M. GRANGE Gaëtan (jusqu'à 20 h 05) à Mme GIL Nathalie, Mme FILLOUX Tiffanie à Mme SUZAT GIULIANI, M. MENDES José à M. PETIT Marc, Mme PUTOT Anne-Sophie à M. CHARTRON Jean-Paul.

ABSENTS : Mme COLOMBET Lyla (jusqu'à 18 h 22), M. DUMOND Jean-Claude (jusqu'à 18 h 12), Mme TAING Claire (jusqu'à 18 h 17).

SECRETAIRE DE SEANCE : M. LOMBARDIN Daniel

PERSONNEL ADMINISTRATIF : M. BELAÏDI Saïd, Directeur Général des Services,
Mme MACÉ M-France, Responsable service Assemblée

Nombre de conseillers en exercice :	33
Nombre de membres présents :	30
Nombre de pouvoirs :	3
Nombre de membres absents :	0
Nombre de votants :	33